



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Harmonisation des systèmes numériques de collecte d'informations sanitaires

Question écrite n° 29417

Texte de la question

Mme Valérie Gomez-Bassac interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'avancée des travaux d'harmonisation des systèmes numériques de collecte d'informations sanitaires. La crise sanitaire du covid-19 a souligné le manque de dispositif centralisé de collecte de données sanitaires transmises par les professionnels de la santé. En effet, actuellement, les professionnels et les établissements de santé disposent de nombreux outils de collectes d'informations, et sont confrontés à une offre numérique morcelée qui complexifie leur pratique quotidienne. Pour remédier aux limites identifiées, et notamment cette multiplicité des plateformes existantes, les professionnels et acteurs de santé souhaitent la création d'un système centralisé numérique unique de collecte des informations sanitaires. Cette demande répond aux orientations des chantiers du plan « Ma santé 2022 » dans lequel le numérique s'inscrit dans une vision ambitieuse et structurante. De la sorte, elle souhaite connaître l'avancée des travaux annoncés par le Gouvernement afin de répondre à ce besoin d'harmonisation des outils numériques au service des professionnels de la santé, conformément aux orientations déterminées par le plan « Ma santé 2022 ».

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Gomez-Bassac](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29417

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2020](#), page 3348

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)